

Le bulletin des **HOUCHES**

N ° 2 9 - P R I N T E M P S 2 0 0 3 - B U L L E T I N M U N I C I P A L



Salon des Fleurs :
29 mai 2003
Esplanade de l'Espace Olca

Le Budget 2003

Kids Contest

Portrait : Ludger Simond

édito

Tristement vôtre...

- Le retour de tous les camions, la suppression de l'alternat, les audits gouvernementaux sur les infrastructures de transport remettant en cause la ligne de fret à grand gabarit du Lyon-Turin sont autant de nuages noirs qui s'amoncellent.
- La logique du tout routier revient, au nom de la rigueur budgétaire, sur le devant de la scène, après tant d'années de lutte, de promesses et d'espoir. La Charte de l'Environnement promise par Jacques Chirac, lors des élections, vire à la farce.
- Doublement tragique. Pour l'environnement et les générations futures d'une part et d'autre part pour la démocratie, car comment accorder notre confiance à un homme, un parti lorsque les faits sont si éloignés et si antinomiques avec les discours vertueux.
- Et pourtant, il nous faut continuer, encore, et ne pas se contenter d'avoir eu raison trop tôt. La foi peut déplacer les montagnes, dit-on, celle qui anime les citoyens et les militants fera bien monter les camions sur les trains.

Financièrement vôtre...

- Le Conseil Municipal a voté les budgets 2003 et constaté les résultats 2002. Vous trouverez en pages intérieures le détail des dépenses du budget général avec une ventilation par nature. L'investissement s'est élevé à environ 2,2 millions d'euros affectés principalement au scolaire (500.000 €), à l'action touristique (680.000 €), à l'environnement (201.000 €) et au technique (292.000 €).
- Les résultats 2002 (+ 1.121.600 €) ainsi que l'augmentation des bases fiscales (nouvelles constructions et recette de la taxe professionnelle liée aux travaux sur la commune) permettent de boucler le budget 2003 sans augmenter les impôts locaux. La priorité demeure l'investissement avec notamment l'achèvement du nouveau groupe scolaire (950.000 €). L'environnement, les équipements sportifs, la voirie et la sécurité représentent plus de 2 millions d'euros.
- Le budget de fonctionnement traduit les besoins du quotidien, avec le souci de conforter les structures et d'améliorer encore les services rendus à la population.
- Avec un taux d'endettement voisin de 16%, une fiscalité dans la moyenne basse des stations touristiques équivalentes, la commune des Houches peut envisager avec confiance l'avenir, sans se départir de la rigueur d'une gestion attentive et tournée vers les citoyens.

Patrick DOLE, Maire.

3

Les Brèves

4

Urbanisme

5

Les Houches Kids Contest

6 7 8

Budget 2003

Portrait : Ludger Simond

9



10

Brèves du Conseil Municipal

11

Etat-civil / Mots Croisés

12

DÉPART DE MARTINE TACHET

Après 9 années passées aux Houches, et près de 20 ans en Haute-Savoie, Martine Tachet et sa famille quittent notre commune pour aller s'installer dans la banlieue de Valenciennes, dans le Nord de la France. Jean-Paul, son mari, a été embauché par une entreprise de chauffage de la région de Lille.

Fortement impliquée dans la vie locale, Martine a été élue conseillère municipale en 95, et a assumé la Présidence de l'association "Loisirs pour tous" depuis cette même année.

La mairie tient à remercier Martine pour le travail accompli, un travail ô combien important, l'association comptant plusieurs centaines d'adhérents, dont de très nombreux enfants.

Aujourd'hui, il est vital pour maintenir l'ensemble des activités de loisirs proposées par l'association, que le relais soit passé, et que d'autres bénévoles s'investissent dans l'animation et la gestion de celle-ci. Mireille Papin assure un intérim jusqu'au 30 juin prochain, au-delà de cette date, toutes les activités pourraient s'arrêter si un nouveau bureau n'est pas constitué.

Contact : le service "Vie associative" à la Mairie, et les animateurs des différentes activités.



Martine Tachet

CHEMIN PIÉTON



La réalisation en novembre 2002 de la passerelle du Bourgeat permet d'assurer la liaison piétonne et à vélo entre la route du Pont, au niveau de la chapelle, et la route des Granges. Des travaux d'équipement seront réalisés par les services techniques dans le courant du mois de mai, et en début d'été commencera la réalisation des aménagements entre la passerelle de Tacconnaz et la chapelle du Pont.

Le cheminement piéton de Tacconnaz au chef-lieu sera achevé en 2004 par la liaison entre Les Granges et Le Tourchet. Ultérieurement, la réalisation d'une passerelle sur le torrent de la Griez devrait permettre de rejoindre le centre du village.

En 2003, le coût des travaux s'élève à 30.000 euros.

CENTRE DU VILLAGE

La Municipalité présentera lors de deux réunions publiques à l'Espace Olca les projets d'aménagement du centre du village, le jeudi 17 avril à 19h00 et le mercredi 23 avril à 19h00.

RÉNOVATION

DU MUSÉE MONTAGNARD

Le printemps verra la fin de la tranche des travaux amorcée en 2002.

Après la réfection du balcon, des façades et de l'espace situé entre le musée et la poste, la réalisation des enduits de façade à la chaux et la peinture des volets achèveront la rénovation de cette maison qui, rappelons-le, est la plus ancienne du centre du village.

La barrière de protection métallique, située le long du trottoir et installée à titre provisoire, sera remplacée prochainement.

Cette année, une étude est également menée pour la tranche future, qui entraînera la démolition de la grange à l'arrière du musée et son remplacement par un bâtiment mieux intégré.

Celui-ci abritera un ascenseur permettant l'accès aux deux niveaux du musée aux personnes à mobilité réduite, ainsi que des sanitaires et autres locaux.

L'étude portera également sur la réalisation d'un jardin entre le musée et la poste.



■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Patrick Dole ■

Mairie des Houches - B.P. 1 - 74310 Les Houches - Tél. 04 50 54 40 04 - Fax : 04 50 54 55 22 - www.leshouches.fr

Ont participé à ce numéro : Denise François - Françoise Deperraz - Emmanuelle Lorin - Isabelle Gondrand

Pierre Portier - Joël Hugo - Xavier Roseren - Didier Josephé.

Crédit photo : Patrice Labarbe - Emmanuel Moy - Office de Tourisme. Assistance à la réalisation : Jean Vasseur Communication

Retrouvez le bulletin municipal sur le site internet : www.leshouches.fr

Révision du P.L.U.

P.O.S., S.R.U., P.L.U., S.C.O.T, P.A.D.D..., ces sigles et bien d'autres font partie du langage familier des aménageurs, urbanistes, et élus en charge du développement des collectivités locales, et déterminent l'avenir de notre commune

La Loi du 13 décembre 2000 sur la solidarité et le renouvellement urbain, publiée au JO du 14/12/2000 et dite "Loi SRU", institue de nouvelles règles d'urbanisme :

- Renovation des procédures d'urbanisme.
- Développement du logement social.
- Renforcement de la politique des déplacements urbains.
- Amélioration de l'habitat privé.

Le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) qui est remplacé par le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), devra exprimer le projet de développement en harmonie avec le Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.).

Le S.C.O.T définit les objectifs d'aménagement et d'urbanisme au niveau du bassin de vie (échelle SIVOM Pays du Mont-Blanc). Le P.L.U. devient l'expression du projet urbain de la commune :

- il définit le droit des sols applicable à chaque terrain,
- il exprime le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la commune (P.A.D.D.) en respectant les principes fondamentaux (préservation des espaces naturels et agricoles, prévention des risques naturels, mixité urbaine et sociale).

Le Conseil Municipal du 30 avril 2002 a

décidé de prescrire la révision du P.O.S. (passage au P.L.U.) et par délibération du 24 juin 2002, a décidé de se faire assister d'un cabinet d'urbanisme.

Après consultation, le Cabinet ATELIER 2 de Crolles a été retenu (CM du 08/10/2002). La procédure de révision va durer environ 2 ans.

Deux réunions publiques de présentation et d'orientation du P.A.D.D., suivies de l'Enquête Publique pourront avoir lieu en début d'été 2004, pour une approbation du P.L.U. début d'année 2005.

Le Jardin du Souvenir

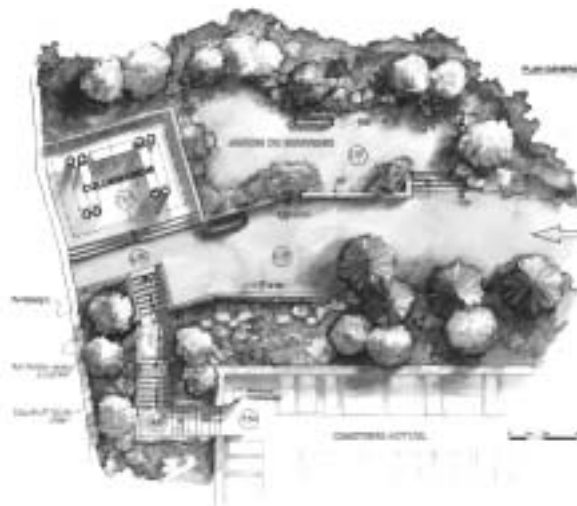
Souhait de plus en plus répandu d'être incinéré, saturation des cimetières et extensions difficiles de ces derniers, amènent les communes à s'équiper de columbariums et de jardins du souvenir. Les Houches feront bientôt partie de ces 10% des communes françaises dotées de ces aménagements.

L'été prochain, les travaux de réalisation du Jardin du Souvenir débuteront. Implanté à côté de l'actuel cimetière, cet aménagement comportera à la fois un columbarium qui, à terme, possédera 60 cases permettant chacune de placer deux urnes, et le Jardin du Souvenir. Celui-ci sera un espace paysager, dans lequel les cendres des défunts pourront être dispersées.

La réalisation de ce projet, supervisée par Denise François, a été confiée à Jean-Bernard Somm, architecte paysager. Un escalier reliera le cimetière à ce jardin, et une allée de verdure permettra un accès direct en dehors des périodes d'enneigement. Toutes les essences des arbres et fleurs seront de notre région.

Cette réalisation répond à un vœu de plus en plus important d'être incinéré, 40% des français s'y étant déclarés favorables lors d'un récent sondage.

Les crémations ont représenté 19% des



cérémonies funéraires en 2001, trois fois plus qu'il y a douze ans. Les différentes religions ont des positions très diverses sur ce sujet : le Vatican n'a levé l'interdit qu'en 1963, les Protestants l'autorisent depuis 1887. L'Islam, les Orthodoxes et les Juifs Orthodoxes la proscrivent, alors que les Juifs libéraux l'admettent. Le Bouddhisme la recommande et la règle

veut que les Hindous soient incinérés.

Malgré un développement important de cette pratique, peu de communes en France disposent d'équipements cinéraires.

Le Conseil Municipal a voté pour la première phase des travaux un budget de 60.000 €.

Le montant des concessions au columbarium n'a pas encore été arrêté, et la durée de celle-ci ne pourra excéder trente ans, alors que les concessions au cimetière peuvent être de quinze, trente ou cinquante ans.

Les personnes désireuses d'obtenir des informations sur la crémation peuvent contacter l'Association Crématiste du Mont-Blanc :

Madame Martine Tairraz

277, chemin des Lanchettes

74400 CHAMONIX

tél. : 04 50 53 41 18

Les Houches Kids Contest : LHKC

Les 6 et 7 mars, l'Office de Tourisme a organisé la première édition de "Les Houches Kids Contest". Retour sur une manifestation qui devrait devenir l'un des événements majeurs de la station.

Ce qui ne devait être, au départ, qu'une fête de la glisse pour les jeunes durant les vacances scolaires de notre académie, a été l'une des principales animations de la saison d'hiver. Près de 130 garçons et filles, âgés de 7 à 15 ans, ont participé aux diverses épreuves durant ces deux jours : Boardercross et Skiercross, Big Air et Free Ride.

C'est la première fois qu'une manifestation sportive ouverte à ces catégories d'âges proposait ces trois compétitions simultanément, en ski et snowboard.

Les participants ont exprimé à cette occasion toute leur virtuosité et leur maîtrise de la glisse. Ils ont offert un spectacle qui a surpris, par sa qualité et son niveau, les spectateurs dont de nombreux parents, mais également les membres du jury et parrains de ce Contest, tous champions du monde : Arno Adam, champion du monde de Ski Extrême, Xavier Delerue, triple champion du monde de Boardercross, et Candice Gilg, double-championne du monde de Ski de Bosses.

Le secteur choisi (secteur du Chamois) par les organisateurs s'est révélé idéal. Dans un cirque permettant d'aménager les 3 sites, les spectateurs pouvaient ainsi voir le déroulement des diverses épreuves depuis l'aire d'arrivée, dans laquelle les "DJ" s'étaient installés avec leur sono !

Le succès de cette première édition est sans conteste dû à l'engouement des jeunes, de plus en plus tôt, pour ces nouvelles glisses. S'ils sont toujours aussi passionnés par les disciplines classiques (Géant, Slalom, Super G et Descente) pour lesquelles l'entraînement au sein des ski-clubs prédomine, la pratique de ces nouvelles glisses contribue à un équilibre nécessaire entre l'aspect ludique de leur sport et la compétition. Le ski-club des Houches l'a d'ailleurs bien compris et a créé une section "New School" permettant l'apprentissage et le perfectionnement à ces disciplines, tout en enseignant les règles de sécurité en montagne, et en particulier celles relatives au ski hors piste.

L'organisation de cet événement a été rendu possible grâce à la participation active des professionnels locaux, qui ont pris en main la préparation du site, l'organisation et le déroulement des épreuves : le service des pistes des sociétés de remontées mécaniques, le ski-club des Houches, l'Ecole de Ski Français, Evolution 2, les services techniques municipaux, l'équipe de l'Office de Tourisme et tous les bénévoles. Le soutien de nombreux partenaires a permis par ailleurs d'offrir à chaque participant un lot lors d'un tirage au sort richement doté. Les Houches Kids Contest a bénéficié de bonnes retombées médiatiques locales avec le



Dauphiné Libéré, mais également sur diverses chaînes de télévision, ce qui est rare pour une première édition : France 2, France 3 national, Info Sport, TMC, TV8 Mt-Blanc, Canal C,... Rendez-vous est d'ores et déjà pris avec les jeunes adeptes des nouvelles glisses pour la saison prochaine, la seconde édition se déroulera les 12 et 13 février 2004.

Tous les résultats sur :
www.leshouches.com/fr/kid-contest.htm



LE COMITÉ D'ORGANISATION REMERCIÉ POUR LEUR PARTICIPATION

- Le Conseil Régional Rhône-Alpes
- Rip Curl
- Le Crédit Agricole des Savoie
- Dynastar
- O'Sin
- Electric Visual
- Croc Blanc
- Recco
- Radiocom Système
- Trajectoire
- Cham Jam
- Radio Mont-Blanc

Budget 2003 : la communes investissements

Le budget 2003 s'inscrit dans la continuité du budget précédent qui traduit la volonté de poursuivre un projet à long terme pour la commune. Patrick Dole évoque les grands investissements et le principe fondateur de ce budget.



■ **Monsieur le Maire, quels sont les grands investissements de la commune en 2003 ?**

En qui concerne la section "Investissements", le budget 2003 permet tout d'abord de poursuivre l'extension du groupe scolaire, dont la réalisation était incontournable, suite à la forte croissance démographique que notre commune a enregistrée ces dernières années, plus 42% entre 89 et 99.

1,4 millions d'euros TTC sont consacrés à ces travaux, qui permettront de disposer de quatre classes supplémentaires, de locaux annexes, ainsi que de financer l'étude et les honoraires d'architectes relatifs à l'agrandissement du restaurant scolaire.

L'amélioration de la sécurité sur le territoire communal mobilise également un budget important.

La sécurisation de la Plaine St-Jean par la réalisation d'un premier giratoire après le rocher d'escalade en se dirigeant vers Servoz

nécessite 360.000 € TTC en 2003 et le coût de l'ensemble des travaux de sécurisation de cette zone s'élève à 1,5 millions d'euros répartis sur quatre années (giratoire au niveau du camping, plateau surélevé).

Ces aménagements permettront de réduire la vitesse des véhicules sur cette route. Le Conseil Général contribue financièrement à 50% du montant de la 1^{ère} tranche.

D'autres travaux relatifs à la sécurité vont être également réalisés cette année, notamment la modification du busage et du cours du Nant Jorland pour contourner le parking et la gare de départ du télésiège de Maisonneuve, ces travaux, d'un coût de 235.000 € TTC, nous sont imposés par la DDAF⁽¹⁾ et le service RTM⁽²⁾.

■ **En 2002, vous aviez évoqué la rénovation et la plastification du tremplin K50 situé au Chanté. 2003 sera-t-elle l'année de la concrétisation de ce projet ?**

Si tout se déroule comme prévu, ce chantier sera achevé dans le courant de l'automne prochain. Le coût de cette opération se monte à 270.000 € TTC sur l'exercice 2003, mais nous bénéficions de subventions du Conseil Régional,

du Conseil Général et de l'Etat, représentant 63% du montant hors taxes.

Cette année, la réfection des courts de tennis 3 et 4 est intégralement prise en charge par la commune, alors que le Tennis Club autofinance la rénovation des courts 1 et 2.

Au total, ce sont près de 360.000 € TTC qui sont affectés aux projets sportifs.

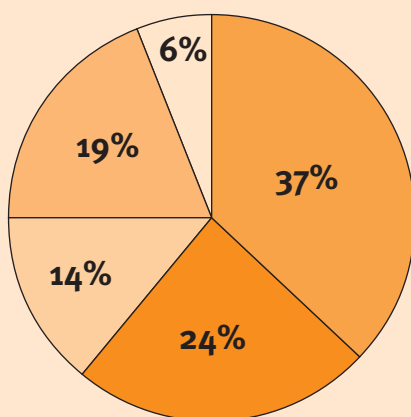
■ **Nous connaissons la sensibilité de la municipalité aux problèmes liés à l'environnement, comment celle-ci s'exprime-t-elle dans le budget ?**

Nous allons tout d'abord poursuivre l'implantation des "moloks", quatre collecteurs supplémentaires d'ordures ménagères de ce type seront installés cette année, cela représente un investissement de 110.000 € TTC.

Ils s'ajoutent aux trois moloks implantés en 2002, et à terme la commune disposera de 14 installations.

Nous avons par ailleurs embauché un Monsieur "Propreté", dont la mission est d'assurer le bon fonctionnement du service de ramassage des ordures ménagères et de veiller à ce que les différents points de collecte ne soient pas saturés.

■ **INVESTISSEMENTS 2003 : 2,6 MILLIONS D'EUROS**



- SCOLAIRE
- SÉCURITÉ
- SPORTS
- VOIRIE/TECHNIQUE
- ENVIRONNEMENT

⁽¹⁾ Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts - ⁽²⁾ Restauration de terrains en montagne

Commune poursuit pour l'avenir

Nous nous étions aussi engagés à réaliser un cheminement piéton pour relier Taconnaz au Chef Lieu, le premier tronçon jusqu'aux Granges sera finalisé cette année.

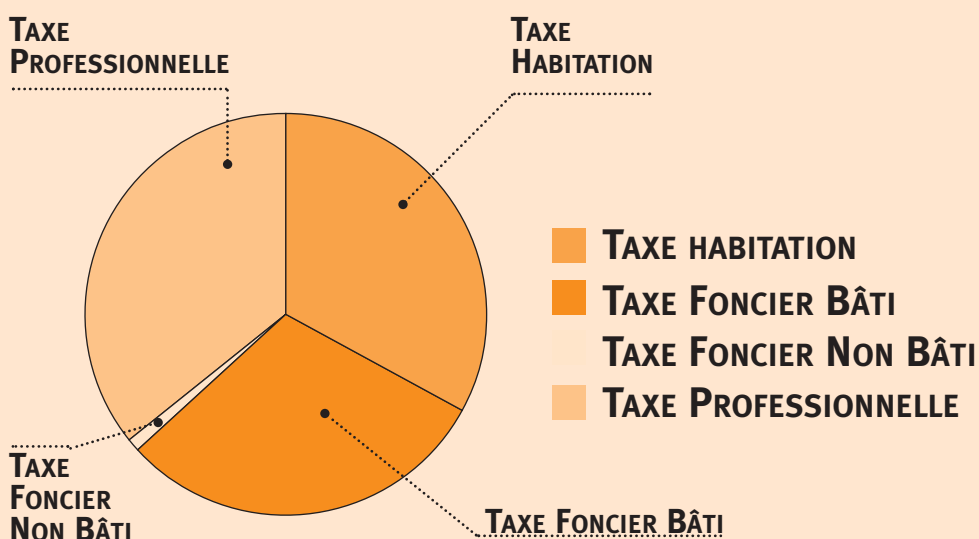
Aux Chavants, le sentier botanique sera transformé en sentier de découverte géologique. D'autres projets seront réalisés dans le cadre des structures intercommunales, au financement desquelles nous contribuons.

■ **Plus globalement, quels sont les projets de la municipalité dans le domaine de l'environnement avant la fin de votre mandat ?**

Notre implication dans un plan d'actions relatives à l'environnement prendra toute sa dimension dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

■ RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS BUDGET GÉNÉRAL	
• GROUPE SCOLAIRE	936 189
• SÉCURITÉ PLAINE S'-JEAN	360 000
• VOIRIE	364 000
• SÉCURITÉ MAISON NEUVE	235 000
• MUSÉE MONTAGNARD	79 960
• VÉHICULES TECHNIQUES	107 000
• MOLOKS	111 793
• TENNIS + TREMPIN	360 000
• CHEMIN PIÉTON	42 368
TOTAL	2 596 310

■ RÉPARTITION DES TAXES LOCALES EN EUROS



Celui-ci nous permettra de préserver nos espaces naturels, en gelant notamment des zones classées NA actuellement.

La philosophie même du P.L.U. repose sur la dimension de développement durable que les communes devront désormais intégrer dans leurs projets de développement et d'aménagement.

Nous envisageons également de nous engager dans la démarche qui nous permettrait d'obtenir la "Certification Environnement Iso 9000". Celle-ci permettra d'établir certaines procédures relatives à la gestion communale concernant notamment les travaux et les chantiers, respectueuses de l'environnement.

■ **Ce cadre, certainement contraignant, ne sera-t-il pas incompatible avec le développement de notre activité touristique ?**

Tout au contraire, cette démarche ainsi que le P.L.U., doivent nous permettre de construire une stratégie touristique sur le long terme, mais également un mode de gestion communale dont bénéficiera la population résidente. Les années à venir doivent être celles de l'amélioration de la qualité et de la diversification des services, que nous assurons pour

le compte des habitants et des vacanciers.

La mise en œuvre d'un Plan de déplacement urbain au niveau de la vallée permettant de proposer une offre de transports publics, bus et trains, de qualité sera l'une de nos préoccupations majeures, tout comme la suppression de certains parkings de surface, les structures d'accueil et d'animation pour les enfants, l'hébergement des saisonniers...

Notre économie locale, dont la croissance nous a permis de ne pas augmenter les impôts locaux malgré une augmentation de nos charges, repose en grande partie sur le tourisme.

Notre volonté est de conforter cette activité, en lui procurant des fondations solides et durables, intégrant les aspects sociaux et environnementaux de notre commune et de sa population.

Une vision à court ou moyen terme n'ayant comme objectif que l'augmentation de la fréquentation touristique ne nous permettrait pas d'envisager l'avenir et surtout celui de nos jeunes avec sérénité. Ce serait une erreur lourde de conséquences.

LE BUDGET GENERAL 2002

Eléments du Compte administratif

Investissement Fonctionnement Total € TTC

Services Généraux 53.611 826.052 879.663

Un poste qui reflète les services administratifs, les charges de courrier et de téléphone, les assurances, le chauffage et l'éclairage public, etc.

Bâtiment, Voirie & Technique 292.151 737.064 1.029.215

Achat de véhicules, enrobés, salaires services techniques, entretien voirie et carburant représentent un budget conséquent : plus de 1 millions d'euros.

L'Environnement 200.786 324.478 525.264

Création de points MOLOK (67.000 €), passerelle du Bourgeat (95.902€) pour le chemin piéton Taconnaz-Route des Granges, traitement déchets ménagers fleurissement sont les principales actions.

Le Scolaire 505.356 204.815 710.171

Extension du Groupe scolaire, transport, ski scolaire piscine, personnel communal coopérative scolaire, etc.

La Culture 62.889 70.416 133.305

Rénovation du Musée Montagnard, accueil musée, bibliothèque avec notamment l'informatisation et sans oublier l'école municipale de musique.

L'Action Touristique 676.719 498.302 1.175.021

Amélioration de la Piste Verte, extension Neige de culture représentent les 676.719 € d'investissement. Le fonctionnement se répartit entre la subvention pour l'Office de Tourisme, les téléskis du Tourchet, la patinoire, etc.

L'Action Sociale 120.967 120.967

Ce poste comprend les subventions d'équilibre du CCAS (Crèche, halte garderie, restaurant scolaire) et de Loisirs Pour Tous pour le Centre de Loisirs. Un budget annexe traduit l'ensemble des recettes et des dépenses.

La Sécurité 92.607 146.625 239.232

Solde des travaux de paravalanche du Bourgeat et contribution au SDIS, (services des pompiers pour: 146.625 €). On peut intégrer dans ce poste la Police Municipale dont le coût est compris dans les Services Généraux

Le Sport 24.482 81.191 105.673

Tremplin du Chanté, terrains de foot Plaine St Jean et pour le fonctionnement les subventions aux clubs sportifs.

Foncier et Urbanisme 245.260 245.260

Cette rubrique concerne les achats de bâtiments et de terrains réalisés par la commune. Le service urbanisme est intégré dans les services généraux.

La Dette 860.510

Capital 680.310 - Intérêts 180.200 - Taux d'endettement 16,61%


LES RÉSULTATS 2002 (en €)

Budgets	Fonctionnement	Investissement	Total
Général	832.055,26	289.533,19	1.121.588,45
CCAS	25.926,72	3.526,74	29.453,46
Régie Animation	0,00	0,00	0,00
Eau & Assainissement	-32.899,14	153.466,48	120.567,34
Régie Electrique	488.947,71	-23.377,44	465.570,27
Téléskis du Tourchet	11.536,53	5.590,51	17.127,04
Bois & Forêts	10.141,60	41.129,32	51.270,92
Total en Euros	1.335.708,68	469.868,80	1.805.577,48
Total en Francs	8.761.674,59	3.082.137,28	11.843.811,87

LE TABLEAU DE BORD DU BUDGET DES HOUCHES


■ LE SOLDE GLOBAL DE CLÔTURE POSITIF OU "FONDS DE ROULEMENT".


Définition : Il est obtenu en additionnant l'ensemble des excédents ou déficits cumulés. Il doit être positif. S'il est négatif, la chambre régionale des comptes est saisie.

 2002 : 1.121.600 €

■ L'ÉPARGNE NETTE POSITIVE


Définition : Recettes réelles moins dépenses réelles moins remboursement en capital des emprunts. Elle doit être positive. Si elle est négative, cela signifie que la commune dépense plus que ses recettes. Elle permet également de définir la capacité à investir.


 2002 : + 208.947 €

 2003 : + 337.167 €

■ LE TAUX D'ENDETTEMENT


Définition : Dette en capital (recettes réelles moins dépenses réelles). Il doit être le plus bas possible. Pour les collectivités, un taux supérieur à 30 % constitue une limite maximale et traduit un endettement très élevé.

 2002 : 15,60 %

 2003 : 15,63 %

■ TAUX DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PAR L'EMPRUNT


Définition : La bonne règle veut que les dépenses d'équipement ne doivent pas être financées à plus de 50 % par emprunt. Le solde est autofinancé sur fonds propres et avec l'aide des subventions et participations.


 2003 : 24,46 %

■ L'ÉPARGNE DE GESTION

(Recettes réelles moins les dépenses courantes)

Le remboursement de l'annuité de l'emprunt ne devrait pas excéder 50 % de l'épargne de gestion dégagée. Cela signifie clairement que 50 % de cette épargne servent à payer l'investissement passé (annuité de la dette) et 50 % à autofinancer l'investissement nouveau.

 2002 : 65,60 %

 2003 : 65,40 %

Ludger Simond

Ludger Simond préside aux destinées de l'entreprise familiale Simond Matériel de Montagne, dont la renommée internationale s'est forgée à force d'innovations, depuis plus de 140 ans, au travers de quatre générations



Voilà 15 ans que l'entreprise Simond est installée aux Houches. Mais son histoire, indissociable de celle de l'alpinisme, remonte à 1860, lorsque François Simond, décide de délaisser son activité de fabricant d'outils agricoles pour se consacrer à la fabrication de piolets.

A cette époque, les anglais, véritables explorateurs du massif du Mont-Blanc, sollicitent François et son frère, tous deux forgerons et menuisiers, afin qu'ils réalisent leur matériel. La demande est telle qu'elle permet de développer une nouvelle activité.

Installée aux Bossons, l'entreprise ne se déplacera sur Les Houches qu'en 1988, où elle trouve l'espace nécessaire à son agrandissement et à la construction de bâtiments plus fonctionnels.

Ludger Simond, petit-fils du fondateur et PDG de l'entreprise, insiste sur la dimension artisanale de son activité : "La chaîne de production s'est modernisée, et en partie automatisée, mais nous restons des artisans. Notre activité repose sur l'expérience, le savoir-faire, la rigueur de chacun des employés de l'entreprise et sur notre capacité à innover sans cesse." L'innovation semble être une préoccupation permanente chez Ludger Simond : "Sans nouveauté, nous ne pourrions faire face à une concurrence internationale très forte, provenant notamment de pays où les coûts de production sont inférieurs. Nous sommes condamnés à innover et à veiller à une qualité de production sans faille." L'entreprise consacre 5% de son chiffre d'affaires à la recherche, et est certifiée ISO 9001. L'innovation réside dans les formes, les matériaux employés, et permet aux grimpeurs et alpinistes de faire évoluer la technique et d'améliorer les performances. "Une course qui se faisait il y a plusieurs années en 4 ou 5 jours, se réalise aujourd'hui dans la journée. Le matériel suit et induit tout à la fois cette évolution rapide et doit répondre impérativement à 3 critères : performance, légèreté et sécurité", tient à souligner Ludger Simond. La recherche est surtout affaire d'observation. Lorsque le PDG de l'entreprise porte sa casquette

de responsable de la recherche au sein de la société, c'est dans un premier temps pour observer les grimpeurs et alpinistes : "C'est le meilleur moyen d'identifier leurs besoins en matériel. Ensuite, nos conseillers techniques, tous des grimpeurs de haut niveau, testent nos prototypes et nous font part de leurs remarques et suggestions. Grâce à cet échange permanent, 5 à 6 nouveaux produits sont mis sur le marché chaque année." Ludger Simond nous promet 2 ou 3 nouveautés très prochainement, qui feront date. Nous n'en saurons pas plus pour l'instant, on touche aux secrets de l'entreprise !

La fabrication de matériel de montagne repose également sur un esprit de responsabilité permanent : "La pratique de l'escalade ou de la cascade de glace n'est pas sans risque, et nous engageons notre responsabilité en mettant sur le marché des équipements, que nos clients achètent pour leurs performances, mais également pour la sécurité qu'ils leur procurent" déclare, non sans une certaine gravité, Ludger Simond. "Pour cette raison le contact humain est une dimension essentielle dans la gestion de l'entreprise, tant en interne qu'à l'extérieur."

Aujourd'hui plus de 50% du chiffre d'affaires est réalisé à l'exportation, sur les cinq continents. La direction commerciale et marketing est assurée par Nathalie, la fille de Ludger Simond. C'est la quatrième génération à assurer le développement de cette entreprise familiale, qui emploie maintenant près de 30 personnes.

Ludger Simond réside aux Houches. Il a construit son chalet au Cret, non loin de là où sa grand-mère, Blanche Désailloud, tenait une pension. Des Houches, il apprécie particulièrement l'aspect rural, qu'il convient à ses yeux de préserver précieusement. Ses nombreuses visites d'autres stations de montagne, tant en France qu'à l'étranger, le confortent toujours un peu plus dans son attachement à notre village où son entreprise est désormais implantée.

Site internet : www.simond.com

Quelques souvenirs... d'un ancien

Robert Charlet, demeurant à l'Essert, nous a adressé quelques-uns de ses souvenirs. Nous vous les livrons et vous encourageons également à nous adresser les vôtres.



Robert Charlet

“ En notant un peu mes souvenirs, je me suis remémoré la période “d'avant-guerre” dans notre commune et j'ai pensé entre autres à ces artisans disparus et qui avaient bien marqué cette époque.

Tout d'abord aux Chavants, Adolphe Choupin, le vitrier, il livrait ses vitres sur un “crochet” et réparait aussi les vélos.

A l'Essert, je revois comme si c'était hier, le père Bigay derrière sa fenêtre, réparant réveils et pendules. A Coupeau, Girardy et sa forge fabriquait les “ailes de mouche” (claires pour les chaussures de

montagne). Chaque clou était forgé à la main : que de coups de marteau !

Il y avait également deux cordonniers dans la commune, une vingtaine de pensions de famille et hôtels qui n'existent plus, transformés en centre de vacances et appartements ou démolis.

A Coupeau, il y avait l'ardoisière et une mine de charbon. Les gens du village se retrouvaient au café “Chez Zela Payot” près de la gare, ou au chef-lieu, au café-tabac “Chez Adèle” avec son jeu de quilles et son billard.

Une petite pensée aussi à ces coups de main, ces

veillées entre voisins. La télé n'existait pas, je me souviens être monté un soir avec mon père et le receveur des postes, Monsieur Dray, chez Madame Wellens, à la côte des Chavants, écouter une des premières T.S.F.

On se passait les écouteurs à tour de rôle. C'était merveilleux, quels progrès depuis ! On se contentait de peu.

Voilà quelques anecdotes dans mes souvenirs, j'ai passé de bons moments en pensant à tout ça.”

Les brèves du Conseil Municipal des Houches

Le 17 décembre 2002 :

- Le Conseil Municipal s'oppose fermement à la suppression de l'alternat des poids lourds sous le tunnel du Mont-Blanc.
- Le Conseil apporte son soutien au Maire de Chamonix dans le cadre de sa mise en examen.
- Participation forfait “Vallée” et forfait “Scolaires Les Houches” : Le Conseil Municipal a décidé de participer au financement de l'opération “Vallée” et forfait “Scolaires Les Houches” afin d'offrir aux jeunes du canton l'accès à la montagne et aux sports de glisse, pour l'année, à un prix spécial.
- Tarifs communaux 2003 : Le Conseil a voté tous les tarifs communaux ainsi que les tarifs de secours sur pistes.
- Urbanisme : Le Conseil Municipal a approuvé la modification n° 2 du P.L.U. et a décidé de vendre le lot n°1 du lotissement “Pont Pélissier” à Monsieur Cividino et a autorisé Monsieur le Maire à signer la demande de permis de construire relative au dossier d'extension du groupe scolaire.
- Avenant de travaux Passerelle du Bourgeat : Le Conseil a décidé de faire réaliser les travaux supplémentaires nécessaires à l'aménagement de la passerelle. Un avenant a été signé.
- Sécurisation de la Plaine Saint-Jean : Un dossier de subvention a été monté pour assurer le financement du projet de sécurisation de la Plaine Saint-Jean.

- Le Conseil s'est prononcé favorablement sur la modification des statuts du SIVOM Pays du Mont-Blanc en ajoutant à ses compétences celle de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale, en vue de solliciter de Monsieur le Préfet l'approbation d'un périmètre de S.C.O.T. correspondant à celui du SIVOM.

- Le Conseil donne son accord de principe sur le projet de convention de groupement de commandes relatif aux protections contre les crues de l'Arve dans le secteur des Trabets.

- Régie d'Animation Sociale : Le Conseil a décidé la création d'une régie d'avances et d'une régie de recettes pour la R.A.S. et a adopté les règlements intérieurs du Centre de Loisirs Sans Hébergement et de la Garderie Périscolaire.

Le 28 janvier 2003 :

- Avenant de travaux Musée Montagnard : Le Conseil a décidé de faire réaliser les travaux supplémentaires dans le cadre de la restauration du Musée. Un avenant a été signé.
- Station d'Épuration du Lac : Le Conseil Municipal décide de ne pas reconstruire une station d'épuration au Lac et d'opter pour le scénario consistant à refouler les effluents vers la nouvelle station d'épuration des Trabets.
- Régie d'Animation Sociale : Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2003, passe une convention avec l'ESF pour le forfait “Boule de neige”, nomme le comptable de la RAS, et signe une convention avec le SIVOM

H.V.A dans le cadre du Contrat Temps Libre.

- Charte Météo Montagne : Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la Charte Météo Montagne et à l'accord de partenariat passé entre l'Association des Maires des Stations Françaises de Sports d'Hiver et d'Été et la Chaîne Météo.

Le 25 février 2003 :

- Personnel : Le Conseil Municipal a décidé de créer un poste d'Agent administratif, un poste d'Agent d'entretien chargé de la propreté de la commune, et a décidé de reconduire le Régime Indemnitaire attribué aux Agents communaux.
- Urbanisme : Le Conseil a accepté le déclassement de deux sections du chemin rural du Sommet de Taconnaz et de la section du chemin rural du Closet, suite à l'enquête publique, a décidé d'acquérir des terrains situés sur l'emprise des pistes de ski, a décidé de régulariser l'acquisition de terrains pour l'aménagement de chemins piétons dans les secteurs du Pont et des Granges.
- “Espace Mont-Blanc” : Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur l'étude “Milieux sensibles” réalisée dans le cadre de la démarche transfrontalière Espace Mont-Blanc.
- Démission de Madame Tachet : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Madame Martine Tachet, pour raisons professionnelles ; il la remercie pour tout le travail effectué au sein du Conseil, mais aussi au sein de l'Association “Loisirs Pour Tous”.

NUISANCES CANINES

Tous les jours, à la sortie de l'école, le long des sentiers piétons, sur les trottoirs du village, nous nous trouvons face à face : la crotte de chien collée, que dis-je, incrustée dans les infimes reliefs de votre chaussure, a encore frappé !

Sournoisement dissimulée sous les quelques flocons de neige, ou encore outrageusement en évidence sur un passage obligatoire, elle nous oblige à bondir, à hurler sur nos enfants pour qu'ils évitent de justesse l'ignoble glissade.

J'en appelle à tous les propriétaires de chiens, petits ou grands, domestiqués ou non, obéissants ou revêches (je parle des chiens bien-sûr) à penser aux autres, à admettre que les crocrottes à son pépère devraient être ramassées par son pépère et mises dans le caniveau ou encore tout simplement à aimer son chien, avec ses qualités mais aussi avec les contraintes que cela impose !

A titre d'information, les chiens errants, s'ils sont capturés, coûtent à leur propriétaire pour les récupérer, la somme de 200 euros. A bon entendeur...

Emmanuelle Lorin
Conseillère municipale

LES HAIES :

LES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Les haies et autres plantations font l'objet de règles prévues par le Code Civil, ainsi que par le Plan Local d'Urbanisme.

Hauteurs et distances sont notamment régies par celles-ci, cela afin de se prémunir de problèmes de voisinage ou de prendre en compte les contraintes liées par exemple au déneigement des voies publiques.

Ces règles sont à la disposition de chacun auprès du service Urbanisme de la commune.

Leur consultation et bien sûr leur respect, peuvent éviter certains désagréments.

7ÈME SALON DES FLEURS

29 MAI 2003

ESPLANADE DE L'ESPACE OLCA

Le jeudi 29 mai, jour de l'Ascension, se déroulera le traditionnel Salon des Fleurs, créé par l'Office de Tourisme en 1997.

Cette journée sera l'occasion pour chacun de découvrir une offre diversifiée proposée par de nombreux horticulteurs de notre région, pour le fleurissement des jardins, balcons, allées,...

Dédé le Jardinier, chroniqueur sur France Bleue Pays de Savoie, répondra aux questions du public, et livrera ses secrets et conseils pour nous rendre la main plus verte.

Un atelier pour les enfants, libre d'accès, permettra aux plus grands de disposer de tout leur temps pour faire leurs choix entre les différentes plantes vivaces, annuelles ou encore aromatiques.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour ceux et celles qui veulent contribuer à l'embellissement de notre village !

AVIS AUX DONNEURS

DE SANG

30 élèves de 2ème année de l'école des mines de Douai ont entrepris un tour de France à vélo avec l'objectif de recueillir de nombreuses promesses de don du sang.

Leur circuit s'achève dimanche 20 avril dans la Vallée de Chamonix Mont-Blanc.

L'Amicale des Donneurs de Sang des Houches vous invite à partager un buffet afin de fêter cette belle initiative à partir de 19h30 à l'Espace Olca.

VENDREDI 18 AVRIL

CONCERT À L'ESPACE OLCA

ORCHESTRA BAOBAB



Après Jim Murple Mémorial en février, l'Espace Olca accueille la salsa afro-cubaine avec le groupe sénégalais Orchestra Baobab. Inspirée de musique cubaine, mais fortement marquée par le mbalax, la musique d'Orchestra Baobab est certainement le plus beau pont musical existant entre l'Afrique et Cuba.

Organisation Office de tourisme

LES PROCHAINS SPECTACLES

ENFANTS À L'ESPACE OLCA

ORGANISÉS PAR LES ÉOLIENNES :

- **Mardi 15 avril à 18h :**
"The enchanteurs"
du Théâtre Transformations
- **Mardi 27 mai à 18h :**
"L'eau en pleine face"
par la Compagnie Maniconi
- **Mardi 17 juin à 18h :**
Les Fables de la Fontaine
revisitées par le Théâtre du Corbeau

ETAT CIVIL

[DECEMBRE 2002 / JANVIER FEVRIER MARS 2003]

NAISSANCES :

- Le 02 décembre 02 :
Noam Christophe Yoann PEUDON de
Olivier PEUDON et Nathalie LETOURNEUX
- Le 06 décembre 02 :
Lucas Robert ROGEON de
Christophe ROGEON et Jocelyne EMANUEL
- Le 17 décembre 02 :
Robin Gérard Roger TENDILLE de
Paul TENDILLE et Peggy PREVOST
- Le 26 décembre 02 :
Hugo Aurélien MOUREY de
David MOUREY et Stéphanie EVALET
- Le 26 décembre 02 :
Lou Marie PALLANDRE de
François PALLANDRE et Karen ALLAIS
- Le 27 décembre 02 :
Pacôme Marley IRIBARNES de
Clément IRIBARNES et Marlène DEFAYE
- Le 14 janvier 03 :
Elisa Liliane Michèle LUGON de
Alexandre LUGON et Véronique CHOUPIN
- Le 14 janvier 03 :
Lenny Bruno Jean LIGOZAT de Jean-
Sébastien LIGOZAT et Agnès BREVIGLIERI
- Le 29 janvier 03 :
Maxime Cyprien Barnabé ROSEREN
de Xavier ROSEREN et Anne-France THERY
- Le 05 février 03 :
Samuel Hervé Nazario MAINARDIS
de Franck MAINARDIS et Céline CAHAGNE
- Le 07 février 03 :
Camille Léa Annabelle DECRUY
de Daniel DECRUY et Myriam BEDU
- Le 08 février 03 :
Benjamin AUBERT de Christophe AUBERT
et Sandrine LOREE
- Le 14 février 03 :
Hélène Laeticia Aurore POT
de David-Alexandre POT et Patricia BONNET
- Le 14 février 03 :
Lorenzo Guiseppe Sébastien BILONI
de Henri BILONI et Laure LEGRAND
- Le 14 février 03 :
Louison Alain Pierre Henri SURGET
de Loïc SURGET et Caroline MONGRENIER
- Le 16 février 03 :
Emma Régine Marie-Françoise Monique
VIVIER de Laurent VIVIER et Christelle
COUSIN
- Le 25 février 03 :
Erwan VERKYNDT de Jérôme VERKYNDT
et de Nadège GOJON
- Le 26 février 03 :
Antonin Sylvan Patrick BERNARD
de Aurore BERNARD
- Le 28 février 03 :
Anthony Louis Pierre COLIN
de Benoît COLIN et de Catherine WEBER

MARIAGES :

- Le 07 décembre 02 :
Camille Isabelle Nicole CRAPLET
et Deniz BAYIRLI
- Le 07 décembre 02 :
Cathy Gisèle BONDAZ
et Laurent Joël JACQUET
- Le 05 février 03 :
Maria Virginia FERRO BUENO
et Bruno Didier Pascal Laurent BAILLY

DÉCÈS :

- Le 17 décembre 02 :
Guy Auguste François LEBOURGEOIS
- Le 15 janvier 03 : André Marcel MERMET
- Le 03 février 03 : Simone Charlotte DONNY
- Le 03 février 03 : André Henri JEANROY

MOTS CROISÉS

Le ski aux Houches (proposés par Thérèse et Bernard Théry).

HORIZONTAL

- I - Nécessaires pour le bon fonctionnement de la station.
- II - Tête des Houches qui change de couleur en hiver. - Oiseau rare aux Houches.
- III - Désinence verbale - Skieurs casse-cou du Moyen Age - Oui.
- IV - Démonstratif - Combustible pour l'hiver.
- V - Souvenir d'Alexandre le Grand et de conquête anglaise aux Houches. - Fin d'année.
- VI - Forme d'avoir - Extraterrestre - Au cou des vaches anglaises.
- VII - Au bout des œufs - Détermine une piste célèbre des Houches.
- VIII - Au pied de l'Everest - Part du mauvais côté - Dévale la pente mais n'arrive pas au bout.
- IX - Carrefour des pistes aux Houches.
- X - Ancienne société de la vallée - Au départ des Houches.
- XI - Ça sent le sapin - A des ampoules dès qu'elle marche. - Lien.
- XII - Office de Tourisme - Participe.

VERTICAL

- 1 - Bosse aux Houches - Organisme international de glisse.
- 2 - Remontée mécanique - Préfixe - Attitude face au danger sur les pistes.
- 3 - Tenue trop osée sur les pistes - Glaças.
- 4 - Ecole de champions - Conterait.
- 5 - Station concurrente des Houches. - Slalom très spécial.
- 6 - Durcit la course - Brin d'herbe - Pour une bonne douche après la course.
- 7 - Gare aux Anglais - Sur les casques.
- 8 - Possessif - Pour le Vainqueur - ONG débous-solée - Saint.
- 9 - Egout sans fond - Pour le quatre-heures des petits champions - Etre tout retourné.
- 10 - Se dit d'une piste irisée - Couple sur glace.
- 11 - Tête du petit train au col de Voza - Panorama célèbre sur les pistes aux Houches.
- 12 - Touristique - Mériterait de changer de couleur.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II							■					
III			■					■			■	
IV			■	■			■					
V									■			■
VI		■				■		■				
VII										■		
VIII						■			■			
IX	■											
X		■					■	■				
XI			■	■						■		
XII			■								■	

SOLUTION NUMÉRO PRÉCÉDENT

HORIZONTAL : I - Etang - Impala - II - Renard - Orang - III - Etayée - Nir - IV - Cnide - Re - V - Marmotte - Cia - VI - Aspi - Oh - VII - RL - Casse-noix - VIII - Gypaete - Tu - IX - Ira - Io - Eon - X - Nepe - Acte - XI - Est - Flatte - XII - Lys - Blaireau.

VERTICAL : 1 - Ere - Marginal - 2 - Tetraslyre - 3 - Ana - Rp - Papes - 4 - Nay - Mica - Es - 5 - Greco - Aei - Tb - 6 - Dent - Stop - 7 - Itsse - Fa - 8 - Monde - Dali - 9 - Prie - Ont - Car - 10 - Aar - Chouette - 11 - Ln - Ri - Oeta - 12 - Agneaux - Eu.